

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 14 JANVIER 2025

L'AN 2025, le 14 JANVIER, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

**M. GRZELICZAK, Président.
MM. DELHAYE et LIEZ, et Mme MARICOT, Administrateurs.**

**Pouvoirs : M. RAMPERLBERG, Vice-Président, à M. GRZELICZAK
M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZELICZAK.**

Excusé : M. MUZART, Administrateur.

**Assistés de : MM. DOURLLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints.
M. COLARD et Mme MOINAT, Directeurs de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.**

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZELICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

MA MAISON DANS L' AISNE – SINCENY – LOTISSEMENT CHEMIN DE SOUDE - ATTRIBUTION D'UNE PARCELLE

Suite à de multiples désistements des candidats retenus par les différentes commissions paritaires, une parcelle du lotissement Chemin de Soude à Sinceny est libre à la vente.

Il s'agit du lot n°4, d'une surface de 510 m², proposé au prix de 6.915,68 €.

L'Opal a reçu une candidature et Monsieur le Maire de Sinceny a validé le dossier.

Il s'agit de

La commission paritaire, lors de sa séance du 20 décembre 2024, a retenu cette candidature.

Il est donc proposé au Bureau de se prononcer sur la vente de la parcelle lot n° 4 à [REDACTED]

A l'appui des informations complémentaires données, le Bureau, à l'unanimité des votants, décide d'attribuer la parcelle Lot n°4, d'une surface de 510 m² sise à Sinceny – lotissement Chemin de Soude, à [REDACTED] au prix de 6 915,68 €.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeczczak.

